



Laon, le 8 juin 2016

Communiqué de presse

Concours national de la Résistance et de la Déportation 2015 – 2016

en présence de M. Nicolas Basselier, préfet de l'Aisne

Le mercredi 8 juin 2015 à 15 heures - salons de la préfecture de Laon

En présence de nombreuses personnalités, M. Nicolas BASSELIER, préfet de l'Aisne, remet ce mercredi 8 juin dans les salons de la Préfecture le prix du concours national de la Résistance et de la Déportation aux lauréats 2015-2016.

Le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) a été institué officiellement en 1961 par Lucien Paye, alors ministre de l'Éducation nationale, à la suite d'initiatives d'associations d'anciens résistants et déportés. Ouvert aux élèves de collège (classes de 3^{ème}) et de lycée, le CNRD vise à transmettre aux jeunes générations la mémoire de la Résistance et de la Déportation et les valeurs d'engagement, de liberté et de fraternité que porte notre histoire.

Ce concours est organisé à deux échelons sous l'égide du ministre de l'Éducation nationale : les meilleurs travaux sont sélectionnés et récompensés à l'échelle départementale puis nationale. Avec plus de 35.000 élèves dans plus de 1.700 établissements cette année, il s'avère être le plus grand concours national. La participation peut se faire de manière individuelle ou en groupe, par la rédaction d'un devoir, d'un mémoire, la réalisation d'une exposition, d'une œuvre littéraire ou artistique ou d'un travail audio-visuel (film ou documents radiophoniques).

En 2016, dans l'Aisne, ce sont 963 élèves qui se sont inscrits et ont travaillé sur le thème « Résister dans l'Art et la Littérature » qui traite aussi bien de la Résistance au quotidien en France que de la lutte pour la survie dans les camps.

De nombreuses associations départementales en lien avec les associations d'anciens combattants participent à la dotation des prix du concours. Deux remises de prix sont organisées : une première, dans les salons de la préfecture, récompensant les 36 lauréats du concours, une seconde, au Musée de la Résistance et de la Déportation de Picardie de Tergnier, récompensant tous les établissements y ayant participé.

Les travaux récompensés seront ensuite regroupés et examinés cet été par le jury national qui publiera le palmarès national à l'automne.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle

Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr

www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet_02